

légère connaissance de ce qui se passe dans ces colonies prouve la fausseté de l'idée commune, que le patronage y exerce à un degré considérable en faveur des étrangers venus de la mère-patrie. Les inconvénients de changements fréquents parmi les fonctionnaires publics, quels qu'ils soient, sont un désavantage nécessaire dans tout gouvernement libre lequel sera amplement compensé par l'harmonie perpétuelle que le système devra produire entre le peuple et ses gouvernants. Je ne crains pas non plus que le caractère des serviteurs publics souffre, sous aucun rapport, de ce que la possession des emplois dépendra davantage de la faveur populaire ; car je ne connais aucun système plus propre que le présent à remplir les places importantes de personnes incapables, système sous lequel on consulte trop peu l'opinion publique dans les nominations dans l'origine, et sous lequel il est presque impossible de déplacer ceux qui trompent l'idée qu'on s'était faite de leurs qualifications, sans imprimer une espèce de tache sur leur capacité ou leur intégrité.

Je n'ignore pas qu'un bon nombre de gens, dans les colonies et chez nous, voient avec beaucoup d'alarme le système que je propose, parce qu'ils se défient des vues ultérieures de ceux qui le proposent d'abord, et qu'ils soupçonnent d'en presser l'adoption dans la seule intention de pouvoir plus facilement renverser les institutions monarchiques, ou amener l'indépendance de la colonie. Je crois cependant qu'on a beaucoup exagéré l'étendue de ces vues ultérieures. Nous ne devons pas prendre toute folle expression de désappointement comme l'indication d'une aversion décidée pour la constitution existante ; et mes propres observations me convainquent que le sentiment prédominant de toute la population Anglaise des colonies de l'Amérique Septentrionale est celui d'un attachement dévoué envers la mère-patrie. Je pense que ni les intérêts, ni les sentiments du peuple ne sont en opposition à un gouvernement colonial sagement et populairement administré. On ne peut nier ni négliger de considérer les preuves qu'ont données de leur loyauté un grand nombre de ceux qui sont mécontents de la présente administration du gouvernement. L'attachement que le peuple de ces provinces a constamment montré envers la couronne et l'empire britannique porte tous les traits caractéristiques d'un fort sentiment national. Ils aiment les institutions de leur pays, non seulement par le sentiment des avantages pratiques qu'elles procurent, mais aussi par un sentiment d'orgueil national ; et ils y tiennent d'autant plus qu'ils sont accoutumés à les regarder comme des marques de nationalité, qui les distinguent de leurs voi-